

Compte d'épargne jeunes

En effectuant régulièrement des versements sur ce compte, vous vous constituerez un petit patrimoine qui facilitera vos premiers pas vers l'indépendance financière.

Vos besoins

Vous avez moins de 20 ans et souhaitez vous constituer une épargne.

Avantages

- Rémunération supérieure à celle du compte jeunes
- Pas de frais de tenue de compte

Taux d'intérêt

0,50% jusqu'à 25 000 CHF

0,01% à partir de 25 000 CHF

Disponibilité

Vous pouvez retirer jusqu'à 50 000 CHF par année civile; au-delà, un préavis de 3 mois est requis¹. En cas de dépassement de la limite de retrait, une déduction de capital de 2% intervient sur le montant excédant la limite en question.

Conditions

- Ouverture de compte: gratuite
- Tenue de compte: gratuite
- Relevé de compte annuel (au 31 décembre); 1 CHF par relevé supplémentaire
- Boucllement de compte annuel gratuit (au 31 décembre)
- Impôt anticipé: 35% du montant brut des intérêts si celui-ci est supérieur à 200 CHF
- Clôture de compte: 3 CHF
- Envoi gratuit du relevé annuel; avis individuels: selon le tarif de la Poste

Prestations complémentaires

- E-Banking
- Une carte bancaire Banque Cler gratuite par client; montant unique de 10 CHF par carte bancaire Banque Cler supplémentaire
- Bulletins de versement orange (gratuits)
- Bulletins de versement rouges (payants²)
- Ordres de paiement (payants²)

Cartes Visa Debit et Mastercard®/Visa Banque Cler, ordres permanents et recouvrement direct non proposés.

Plus d'informations

www.cler.ch/comptes

¹ Lorsque le compte est ouvert par les parents, ceux-ci ont le droit d'en disposer et le gèrent jusqu'à la majorité de l'enfant.

• Les possibilités de retraits sont limitées; veuillez vous adresser à votre conseiller pour en savoir plus.

• Une fois majeur, c'est l'enfant qui gère le compte.

² Voir factsheet relatif au trafic des paiements

Conditions valables au moment de l'impression. Sous réserve de modifications.